

= BILAN DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES POUR L'UPR === Un échec quantitatif, mais la réalisation d'une prouesse et non pas d'un désastre si l'on compare à la plupart des autres partis.



Lors du 1er tour des élections législatives du 11 juin 2017, **l'UPR a recueilli 148 734 suffrages, soit 0,67% des suffrages exprimés dans la France entière** (outre-mer et Français de l'étranger compris).

L'UPR a présenté 574 candidats mais n'a obtenu plus de 1,00% que dans 39 circonscriptions, alors qu'il en fallait 50 pour obtenir un financement public.

Ces résultats peuvent être considérés comme un échec, en particulier si on les compare aux 332 547 suffrages obtenus lors de la présidentielle et aux 189 046 suffrages obtenus lors des élections régionales du 6 décembre 2015.

Union Populaire Républicaine | UPR

~~L'union du peuple pour rétablir la démocratie, en libérant la France de la prétendue union européenne, de l'OTAN et de l'euro~~
Nous n'avons certes pas à crier victoire, j'en conviens. Et je suis le premier désolé de ce résultat qui nous déçoit tous, une nouvelle fois.

Cependant, l'analyse des résultats - et surtout la comparaison avec ce qui est arrivé aux autres partis - permet de nuancer assez largement ce constat.

Quatre éléments d'appréciation doivent être ainsi portés à la réflexion de chacun.

1°) En présentant le plus grand nombre de candidats de tous les partis politiques, l'UPR a réalisé une prouesse

L'un des principes de base des analyses politiques, c'est de comparer ce qui est comparable.

Nous avons obtenu 0,67 % des suffrages aux législatives de 2017... contre 0,00 % aux législatives de 2012.

Il ne faut donc pas perdre de vue que le premier mérite de l'UPR, c'est d'être parvenue à présenter 574 candidats et 574 suppléants, d'avoir été le parti à présenter le plus grand nombre de candidats sans alliance, et d'avoir mené cette campagne de façon à peu près satisfaisante de bout en bout, avec des moyens financiers et humains extraordinairement limités.

La conséquence de cette prouesse réalisée, c'est que l'UPR a poursuivi son enracinement dans toute la France au niveau local. 1148 candidats - et plus seulement une poignée de dirigeants du mouvement - se sont fait entendre de la population et ont semé des graines dont la germination se fera tôt ou tard.

2°) Pour la 1re fois où nous nous présentions aux législatives, nous obtenons 0,67 % des suffrages alors qu'aucun de nos 1148 candidats n'avait d'assise locale.

Ce n'est certes pas beaucoup. Mais les élections législatives sont des élections qui comportent un volet local, où l'ancienneté de l'implantation joue souvent un rôle très important. Or tous nos 1148 candidats (à la seule exception de moi-même) se présentaient pour la 1re fois à une élection législative.

Il est utile, à cet égard, de rappeler que DLF, qui avait présenté des candidats pour la 1re fois aux élections législatives en 2012, n'avait obtenu que 0,59 %.

3°) L'UPR a spécialement pâti d'un silence médiatique et institutionnel total à son endroit.

Faut-il rappeler ici la véritable conspiration du silence qui nous a entourés depuis dix ans, et qui a culminé depuis un mois, que ne connaissent pas les autres partis politiques ?

- **Absence totale de médiatisation de l'UPR sur les grands médias, entre la fin du 1er tour de la présidentielle et le 1er tour des législatives.** En particulier, le CSA n'est pas intervenu pour faire respecter la loi à notre profit en obligeant les médias à nous consacrer une couverture compatible avec les 0,92 % obtenus lors de l'élection présidentielle.

- **Invisibilité complète du fait du classement de l'UPR en "DIV" par le ministère de l'intérieur**

- **Mutisme total des sondages** - ce qui n'avait pas été le cas aux régionales

- **Une quinzaine de circonscriptions sans professions de foi ni bulletins envoyés** (il semble que l'UPR a été le parti le plus mal traité sur cette question)

4°) L'échec de l'UPR est sensiblement moins grave que l'échec de la quasi-totalité des autres partis

Si l'on veut comparer législatives et régionales, il est exact que nous avons perdu des voix depuis les régionales de 2015 : nous sommes passés de 189 046 voix aux régionales de 2015 à 148 734 voix aux législatives de 2017. Cela représente une perte de - **21,2 %**.

Cependant, il est intéressant d'examiner comment ont évolué les autres partis politiques entre ces deux échéances.

a)- Le **FN** avait obtenu 6 019 000 voix aux régionales de 2015 ; il en a obtenu 2 990 000 aux législatives de 2017. Soit une perte de... - **50,3 %**.

b)- **DLF** avait obtenu 827 000 voix aux régionales de 2015 ; il en a obtenu 265 000 aux législatives de 2017. Soit une perte de... - **68,0 %**.

c)- Les **Républicains et Listes Union de la Droite** avaient obtenu 5 828 000 voix aux régionales de 2015 ; Les Républicains et l'UDI en ont obtenu 4 260 000 aux législatives de 2017. Ce qui représente une perte de... - **26,9 %**.

d)- Les écologistes **EELV** avaient obtenu 1 440 000 voix aux régionales de 2015 ; ils en ont obtenu 974 000 aux législatives de 2017. Soit une perte de... - **32,4 %**.

e)- Le **PS + PCF + FG + PRG** avaient obtenu 5 967 000 voix aux régionales de 2015 ; ils en ont obtenu 4 906 000 aux législatives de 2017. Soit une perte de - 17,8 %.

Cette évolution recouvre en réalité 2 évolutions contrastées :

- celle du **PS** qui s'effondre ;
- et celle du **PCF + FI** qui grimpent fortement par rapport aux régionales.

f)- L'extrême gauche avait obtenu 334 000 voix aux régionales de 2015 ; elle en a obtenu 175 000 aux législatives de 2017. Soit une perte de... - **47,6 %**.

Conclusion

Aux seules exceptions du **PCF** et de **FI**, - et bien sûr de "En Marche" - toutes les autres forces politiques françaises connaissent une chute du nombre de leur voix, entre les régionales de 2015 et les législatives de 2017, qui est plus grave, voire beaucoup plus grave, que la baisse enregistrée par l'UPR.

L'analyse approfondie des résultats des législatives et du nouveau contexte politique issue de la série d'élections du printemps 2017 sera l'un des points de l'ordre du jour du prochain Conseil national de l'UPR qui se tiendra à Paris le 24 juin prochain.

François Asselineau
12 juin 2017